AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -2-4-74 733006

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC
(Tél. 92.28.72)
(AUDE, GARD, HERAULT, LOZERE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, Maison de l'Agriculture - Bât. 5 - Place Chaptal
34076 MONTPELLIER-CEDEX
C.C.P. MONTPELLIER 5.238-57

Abonnement Annuel

30 francs
nouvelle série n° 9
région 4 (Aude) 17, 18 (Gard)

TRAITEMENTS DU COLZA

Dans les zones de culture du colza on constate des situations extrêmement variables, parfois très différentes pour deux champs contigus (diversité des variétés, des dates de semis...). Par ailleurs, alors que la floraison a commencé (ou commence) dans beaucoup de champs du département de l'Aude, aucune fleur n'a encore été observée ou signalée dans le département du Gard.

Les postes de piégeage enregistrent des captures de méligethes et de charançons des siliques.

Dans le département de l'Aude le début de floraison rend sans intérêt les traitements spécifiques contre le méligethes, quant aux charançons des siliques leur nombre est insuffisant pour justifier, pour le moment, un traitement.

Dans le département du Gard un traitement contre le méligethes peut s'avérer utile pour les cultures où l'on observerait plus d'un insecte par plante (en moyenne) au cours de la première semaine d'Avril alors que la floraison tarderait.

Des pucerons sont parfois observés, l'importance du nombre de ces insectes peut justifier un traitement.

Il est rappelé que seuls les insecticides réputés non toxiques pour les abeilles doivent être utilisés pendant la floraison.

L'Inspecteur,
P. BERVILLE

Les Ingénieurs,
CHRESTIAN - TROUILLON

Tirage du 29 Mars 1974 700 exemplaires

Imprimerie de la Station du Languedoc - Directeur-gérant : L. Bouyx

